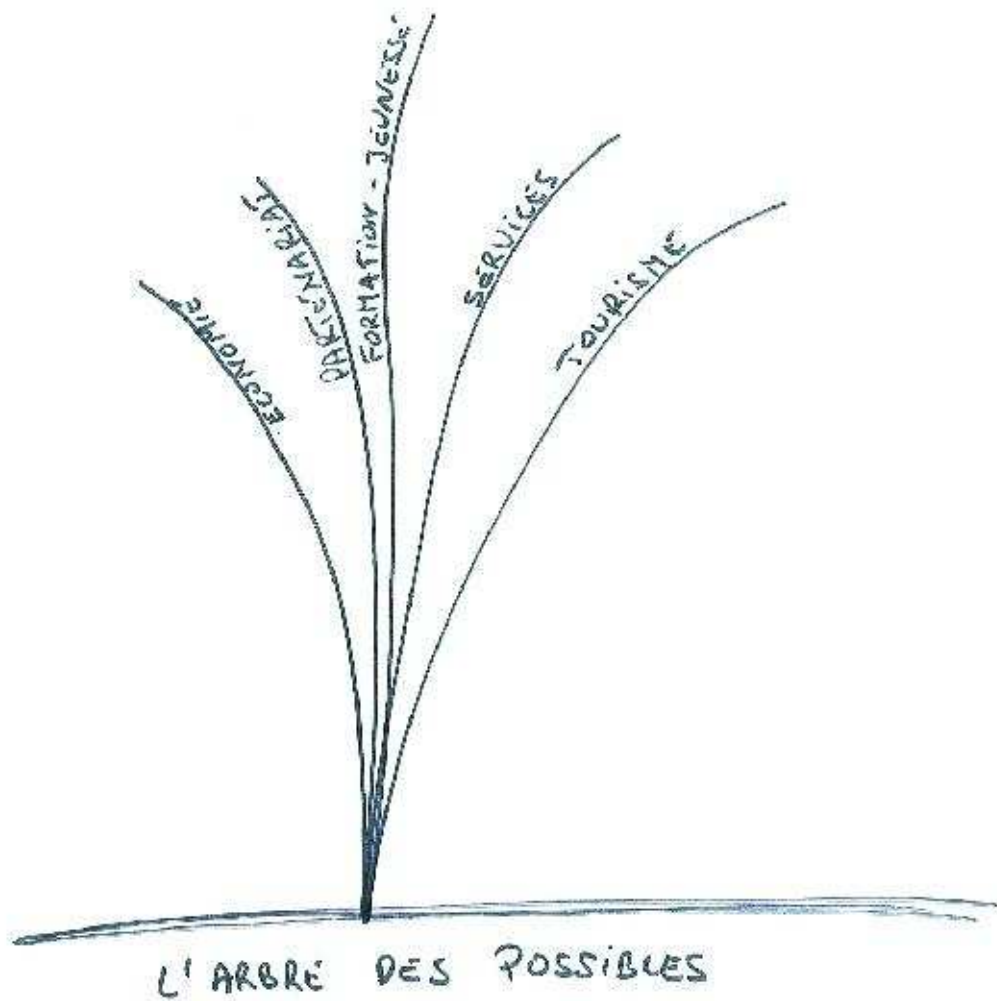


# Le territoire



# Le territoire

## Axe Cadre de vie, environnement et patrimoine

- Préservation du paysage et du patrimoine bâti ;
- Lancement d'une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat ;
- Lancement d'une politique globale d'embellissement et de fleurissement ;
- Etude d'un programme de chauffage collectif au bois.



### PROJET

### Préservation du paysage et amélioration du patrimoine bâti



#### Contexte

L'harmonie et la diversité du paysage sont des atouts essentiels pour notre territoire. Les mutations agricoles et l'urbanisation affectent peu à peu ce subtil équilibre sur lequel reposent pourtant notre qualité de vie et l'attractivité du Pays de Phalsbourg.

- Idée**
- Lancer avec les acteurs locaux et la population une démarche d'analyse du paysage naturel et humain, un inventaire du patrimoine, un recensement des points forts et des problèmes et des risques. L'inventaire partagé de nos richesses et des risques qui pèsent sur notre patrimoine constituera un élément fort du travail de la Communauté de Communes sur la mémoire et l'identité du territoire.
  - Initier par la suite un Plan intercommunal de préservation du paysage et du patrimoine bâti qui permette d'agir globalement et de manière concertée pour la protection et l'amélioration de nos paysages et la valorisation de nos atouts.

#### Porteur

La Communauté de Communes, le Pays de Sarrebourg

#### Partenaires techniques

Communauté de Communes, Conseil général, Communes, Parc naturel des Vosges du nord, associations (...)

#### Partenaires financiers

Communauté de Communes, Conseil général, Conseil régional, Région, Union européenne

#### Intérêt

Qualité de vie, maintien de l'identité, maintien de la différence avec l'environnement proche et attractivité

#### Expériences menées ailleurs

Val de Villé (Alsace)(...)

### PROJET

### Lancement d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat



#### Contexte

Une partie du patrimoine bâti de certaines communes du territoire est en mauvais état et ne correspond plus aux normes actuelles ce qui entraîne à la fois une dégradation de l'aspect de certains villages et ne contribue pas à l'attractivité du territoire.

#### Idée

Lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui permette de redonner une nouvelle vie au patrimoine bâti de nos communes, d'envisager une certaine harmonie des politiques (mise en couleur...) et d'attirer de nouveaux venus.

#### Porteur

Communauté de Communes, Etat, Communes

#### Partenaires techniques

Communauté de Communes, Etat, Communes

#### Partenaires financiers

Communauté de Communes, Etat, Conseil régional, Communes, Union européenne

#### Intérêt

Valorisation du patrimoine bâti et renforcement de l'harmonie et de l'attractivité

#### Expériences menées ailleurs

Dans de nombreuses communes de Lorraine et d'Alsace



**PROJET**      **Lancement d'une politique globale d'embellissement et de fleurissement**



**Contexte**

Une partie du patrimoine de nos villages n'est pas suffisamment mis en valeur et les efforts sont trop dispersés.

**Idée**

Lancer une opération globale de fleurissement de nos villages en bénéficiant des conseils de spécialistes et sans tomber dans les excès de certains territoires voisins.

**Porteur**

Communes, Communauté de Communes, Etat

**Partenaires techniques**

Communes, Communauté de Communes, Etat, Conseil régional, Conseil général, Parc naturel des Vosges du nord

**Partenaires financiers**

Communauté de Communes, Etat, Conseil général, Conseil régional, Communes, Union européenne

**Intérêt:**

Valorisation du patrimoine et renforcement de l'harmonie et de l'attractivité

**Expériences menées ailleurs**

Longue expérience en Alsace et dans plusieurs communes du Pays de Phalsbourg

**PROJET**      **Etude d'un programme général de chauffage collectif au bois**



**Contexte**

Le Pays de Phalsbourg est marqué par la présence de la forêt mais le bois est insuffisamment utilisé sur place.

**Idée**

Cette matière première pourrait être utilisée localement comme bois de chauffe. Les collectivités se doivent de montrer l'exemple en mettant en place une stratégie progressive d'incitation à l'installation de chaudières à bois dans les nouveaux bâtiments publics ou de remplacements dans les anciens locaux. Elle doit également favoriser la diffusion de ces pratiques vers le privé et les entreprises.

**Porteur**

Communauté de Communes, Communes

**Partenaires techniques**

Parc naturel des Vosges du nord, Lorforêt

**Partenaires financiers**

Communauté de Communes, Communes, Conseil régional, ADEME

**Intérêt:**

Valorisation de la filière bois et lien avec les productions locale

